

Augmenter le smic détruit des emplois

Paul Champsaur, *Le Monde*, 22 Juin 2012

Mis en place en 2009, le groupe d'experts sur le Smic émet, chaque année, des recommandations sur l'évolution du salaire minimum. Regroupant des économistes, il a toujours recommandé de s'en tenir à la revalorisation automatique prévue par la loi. Paul Champsaur, président du groupe et ancien directeur de l'Insee, explique pourquoi il est opposé à un "coup de pouce" supplémentaire, au-delà de l'inflation, alors que Michel Sapin, ministre du travail, va en annoncer un, mardi 26 juin.



Avant de décider d'un éventuel "coup de pouce" au Smic, le gouvernement n'a pas souhaité vous consulter officiellement, même si Michel Sapin, ministre du travail, va vous rencontrer de manière informelle. Qu'en pensez-vous ?

Le gouvernement n'avait pas à nous consulter, puisque notre consultation n'est prévue que pour les coups de pouce légaux du 1er janvier. Le code du travail donne la possibilité au gouvernement de faire des coups de pouce en dehors du 1er janvier. Pour ceux-là, il n'est contraint par aucune règle. S'il nous avait consultés, nous aurions de toute façon donné un avis négatif. Il était donc inutile que l'on nous demande notre avis.

A partir du moment où la hausse a été promise par le candidat victorieux, il semblait en effet difficile qu'elle ne se fasse pas. Et nous ne voulions pas, d'emblée, rompre tout dialogue entre notre groupe et le gouvernement. Par contre, nous sommes ouverts à une discussion informelle, éventuellement suivie, si le coup de pouce est raisonnable, d'une consultation sur les revalorisations futures.

Recommanderez-vous d'augmenter le Smic en janvier 2013 ?

La loi implique une indexation automatique du Smic sur l'inflation, à laquelle on ajoute la moitié de l'évolution de pouvoir d'achat du salaire de base horaire ouvrier. Nous ferons donc nos calculs et nous comparerons avec ce qui sera fait au 1er juillet. S'il y a une différence positive, nous recommanderons une hausse à la hauteur de cette différence ; sinon, nous recommanderons de ne rien faire.

Pourquoi êtes-vous opposés à ce coup de pouce ?

Il faut rappeler que, au sein de l'OCDE [*Organisation de coopération et de développement économiques*], la France fait partie des pays dans lesquels le Smic est le plus élevé. Par ailleurs, le Smic est actuellement égal aux deux tiers du salaire horaire médian ouvrier, contre la moitié, environ, dans les années 1970. Cela veut dire qu'il y a une compression des bas salaires.

Une hausse du Smic a, par ailleurs, pour effet de réduire le nombre d'emplois proposés par les entreprises. Les études économétriques sur le sujet évoquent 20 000 emplois peu qualifiés supprimés par point supplémentaire de Smic. Comme cela fait trente-cinq ans que l'on donne régulièrement des coups de pouce trop élevés, la France a un chômage plus important que la moyenne du reste du monde occidental.

Enfin, la France est l'un des seuls pays avec un Smic mais où il n'y a pas de salaire minimum spécifique pour les jeunes. Résultat : les jeunes sans qualification mettent plusieurs années à entrer sur le marché du travail et ont des perspectives d'augmentation très faibles. Nous pensons que ce n'est pas bon.

Mais la hausse du Smic ne relance-t-elle pas la consommation ?

Non. Si nous étions dans une économie fermée, sans commerce extérieur et sans problème de compétitivité, on pourrait se poser la question de relancer la demande en augmentant les salaires. Mais ce n'est pas le cas, notre économie est très fortement ouverte. Le niveau de salaire est l'élément de base pour la compétitivité de nos entreprises. De 2002 à 2007, les salaires ont augmenté en France de 2 points de plus qu'en Allemagne par an. Cela a permis, pendant ces années-là, une croissance plus forte en France, mais cela a débouché sur une perte de compétitivité et une situation économique intenable. Le pouvoir d'achat du Smic a augmenté de 16 % depuis 2000, contre 10 % pour le reste des salaires. Quand le Smic augmente, les salaires sont tirés vers le haut. Or, il faut qu'ils augmentent nettement moins vite.

Par ailleurs, il y a des façons plus efficaces de donner de l'argent à ceux qui n'en ont pas. Il n'y a pas de Smicard à plein temps parmi les 20 % des Français les plus pauvres, mais uniquement des gens qui travaillent peu ou pas. Il faut un recul lent du Smic par rapport au salaire moyen, compensé par une hausse de la prime pour l'emploi ou du RSA [*revenu de solidarité active*], de façon à ce que les travailleurs les plus pauvres n'y perdent pas.

Augmenter la prime pour l'emploi ou le RSA coûte à l'Etat...

Mais augmenter le Smic aussi. Le coût des allègements de charges sur les bas salaires augmente d'autant pour l'Etat. Ne vaut-il pas mieux, par ailleurs, donner cet argent aux gens qui n'ont pas, ou pas assez, de travail ? Les dirigeants politiques n'ont pas cherché à convaincre l'opinion publique de ce raisonnement.

François Hollande a proposé d'indexer le Smic sur la moitié de la croissance. Qu'en pensez-vous ?

Il n'est pas dans notre mission de discuter de la méthode de revalorisation. Je rappelle que nous ne préconisons pas une baisse brutale du Smic, mais des évolutions plus soutenables pour l'économie. Selon nos calculs, une méthode indexée sur la moitié de la croissance, comme celle actuelle, basée sur l'inflation, auraient conduit à des hausses presque similaires. Le problème est qu'il y a eu de nombreux coups de pouce. Si le gouvernement opte pour une revalorisation indexée sur la croissance, comme solde de tout compte et sans coup de pouce futur, nous trouvons donc ça très bien. Mais, pour l'instant, le gouvernement n'a pas été aussi explicite.

Si le coup de pouce est trop élevé, vous démissionnez ?

Il faudrait que je consulte les autres membres. Mais si la hausse est à 4 %, je pense en effet que nous n'avons plus rien à faire. Il est donc important que ce coup de pouce soit modeste et que la suite soit à peu près correcte.